

CHÂTILLON

INFOS

LE MAGAZINE DE LA
VILLE DE CHÂTILLON
#323 | MARS 2021



CRISE SANITAIRE

**La culture :
un besoin
essentiel**

LE DOSSIER

Zone à Faibles Émissions Comment se préparer ?

LE DISPOSITIF
LES AIDES
LES ALTERNATIVES



LE PORTRAIT
**La victoire
au bout
du fleuret**

ÉTATS GÉNÉRAUX
DU SPORT
**Quelle est votre
pratique sportive ?**

ÉLECTIONS
**Attention :
changement
des bureaux de vote**





Un avenir serein,
ça se cultive !

Orpi

Des femmes et des hommes
pour votre bien

ACHAT • VENTE •
LOCATION • GESTION

**CHATILLON IMMOBILIER
GESTION CIG**

23, av. de Verdun - 92320 CHATILLON
Tél. : 01 47 35 62 22 - Fax : 01 47 35 03 81
www.orpi.com



Pour un meilleur service



**MISSION
IMPOSSIBLE ?**

...pas pour nous !

Chez
**Le TUC
IMMO**

nous nous engageons
sur le **prix**
et les **délais***

*Voir conditions en agence

Vous
VENDEZ
votre habitation

www.letuc-immobilier-chatillon.com



* Appartements meublés ou à meubler - Photos issues de nos autres résidences Villa Beausoleil



**VILLA BEAUSOLEIL
CHÂTILLON**

**RÉSIDENCE SENIORS
D'EXCEPTION**

Appartements à la location*
du studio au T3

Services à la personne 24h/7j
Restaurant avec Chef
Activités et loisirs quotidiens

Soyez les premiers
à réserver !

01 84 19 02 20

Instantanés

- 6 Les nouvelles**
Un futur éco quartier
aux portes de Châtillon
- 11 L'évènement**
Quel est votre nouveau
bureau de vote ?

**Temps forts**

- 12 Le dossier**
La ZFE arrive sur Châtillon
- 16 Le portrait**
La victoire au bout du fleuret

Temps libre

- 22 À l'affiche**
États généraux du sport
- 24 Crise sanitaire**
La culture : un besoin essentiel

 **L'édito**

Châtillon s'engage dans la vaccination



Chères Châtillonnaises,
Chers Châtillonnais,

Un an s'est écoulé et notre vie quotidienne demeure rythmée par la pandémie qui nous affecte. La campagne de vaccination a débuté le 18 janvier mais son déploiement a été malheureusement jusqu'ici difficile avec un nombre insuffisant de créneaux de vaccination disponibles. La Ville, soucieuse d'accompagner ses seniors souvent désemparés, a aussitôt ouvert une cellule d'écoute et a recensé les demandes de rendez-vous. La municipalité s'est également, dès le 6 janvier, portée candidate pour accueillir un centre de vaccination. La Ville de Malakoff s'est associée à notre démarche pour porter une demande conjointe auprès de l'Etat. Je suis heureuse que celle-ci aboutisse enfin avec l'ouverture d'un centre de vaccination au sein de l'espace Maison Blanche à compter du 15 mars prochain. Les personnes toujours en attente, âgées de plus de 75 ans ou ayant des pathologies référencées, vont pouvoir très prochainement enfin se faire plus aisément vacciner. Les modalités d'inscription vous seront rapidement communiquées.

Dans notre ville, ce début d'année est aussi marqué par le lancement de la consultation sur le futur éco-quartier de la zone des ARUES. Ce projet nous permettra d'illustrer le nouvel urbanisme que nous voulons pour Châtillon. Nous y maîtriserons la densification et y planterons notamment les équipements publics qui nous font trop souvent défaut. Une attention particulière sera aussi

portée à la végétalisation de ce site dans la prolongation de la coulée verte. Nous vous invitons à vous approprier ce projet et à vous exprimer pour l'enrichir. C'est ensemble que nous devons désormais dessiner Châtillon.

L'actualité à Châtillon, c'est également le 1er juin prochain la mise en œuvre, à la demande du Gouvernement, des nouvelles restrictions de circulation au sein de la Zone à Faibles Emissions (ZFE) qui regroupe les communes situées, comme la nôtre, à l'intérieur du périmètre de l'A86. Une catégorie supplémentaire (Crit'Air 4) de véhicules sera concernée par l'interdiction de circulation en semaine au sein de la ZFE. Cette mesure, que nous savons très contraignante pour de nombreux Châtillonnais, fera l'objet d'un accompagnement. Des aides à la conversion seront octroyées par l'Etat, la Métropole ou encore la Région Ile-de-France.

Le 8 mars dernier, à l'occasion de la Journée internationale des droits des femmes, nous avons déployé dans la Ville un parcours retraçant ces vies souvent hors du commun de femmes, mais aussi d'hommes, dédiées à la lutte pour l'égalité et les droits. En tant que première femme Maire de Châtillon, je mesure, avec estime et gratitude, le chemin parcouru depuis cette époque, pas si lointaine, où les femmes pouvaient être nommées dans un gouvernement sans pour autant pouvoir voter ou être éligibles. Souvenons-nous, dans les pas de Gisèle Halimi disparue l'an passé, qu'inexorablement « l'avenir boitera s'il n'est construit que de mains d'hommes et d'attente de femmes ».

Je vous souhaite une bonne lecture de votre journal municipal.



Nadège AZZAZ
Maire de Châtillon
Conseillère régionale



VACCINATION Dernière minute

Ouverture d'un centre de vaccination à l'espace Maison Blanche à compter du 15 mars.

Il sera dans un premier temps doté de doses du vaccin « Moderna », destiné aux personnes de plus de 75 ans. Les personnes qui ont contacté la cellule d'écoute de la Ville et sont référencées sur liste d'attente vont être rappelées dès l'ouverture des créneaux de vaccination.

Châtillon infos

Mairie de Châtillon : 01 42 31 81 81
Site internet : ville-chatillon.fr
E-mail : journal@chatillon92.fr
Directeur de la publication : Julien Pfeiffer'ova
Rédacteur en chef : Damien Mariller
Rédaction : Elsa Chapuis
Réalisation-Impression : Desbouis Grésil
Imprimeur - 01 69 83 44 66 - Imprimé avec des encres végétales sur papier recyclé ♻️
Publicité : Micro 5 - 06 25 23 65 66
Photos et illustrations : Sophie Liedot, Doriane Isabel et Rémi Leclercq-Prot
Dépôt légal : 9442P

Si vous n'avez pas reçu le journal, contactez-nous par mail : journal@chatillon92.fr

Retour en images

Chaque mois, retrouvez
en images les événements
qui ont marqué votre ville.



Signature pour la mise en place d'une commission de rappel à l'ordre

Le 5 février, en présence de la procureure adjointe et du sous-préfet, la Ville a signé pour la mise en place d'une commission de rappel à l'ordre, permettant d'apporter une réponse rapide à des faits non-délictuels entraînant un trouble au bon ordre, à la sécurité ou à la salubrité.



Rencontre de quartier

Le 11 janvier, la Maire de Châtillon, Nadège Azzaz, est allée à la rencontre des habitants du secteur rue de Bagneux / allée du Cadran Solaire. Sécurité, aménagements, conseils de quartier, les idées ont fusé et de nombreux projets sont à venir.



Mise en place du partenariat avec les Restos du Cœur

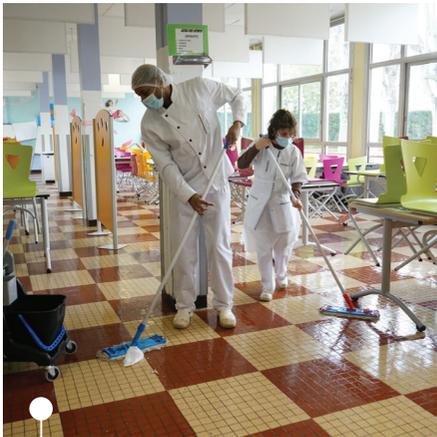
Le 26 janvier, Linda Fali, adjointe à la Maire en charge des solidarités et de la santé, et Antoine Jouenne, adjoint à la Maire en charge de l'éducation, ont participé à la distribution des repas donnés par la Ville à l'antenne des Restos du Cœur de Malakoff dans le cadre de la convention signée au mois de décembre 2020.



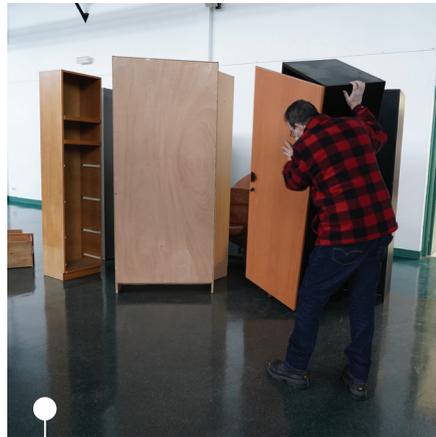
CRISE SANITAIRE

MERCI AUX AGENTS

Quotidiennement au rendez-vous pour assurer la sécurité et le bien-être des Châtillonnais, les agents municipaux ont un rôle essentiel pour le bon fonctionnement de la Ville. La municipalité souhaite rendre hommage à ces héros du quotidien, qui, malgré la crise sanitaire de la Covid-19, ont permis le maintien du service public.



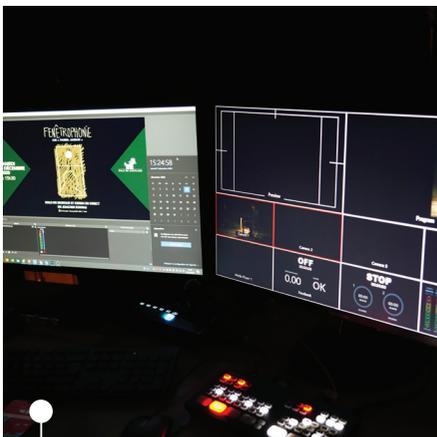
 Le personnel d'entretien des écoles nettoie tous les jours les infrastructures scolaires pour permettre à nos enfants un accès à l'éducation sécurisé malgré la crise sanitaire.



 Les agents en charge de la logistique assurent le bon fonctionnement de tous les équipements et événements mis en place par la Ville.



 Les agents de l'état civil continuent à prendre en compte les demandes des citoyens : mariages, naissances, décès, élections..., ils permettent d'assurer la continuité du service public.



 Le service culturel est au quotidien à l'écoute des acteurs culturels de la Ville, et participe au maintien de l'accès à la culture par la rediffusion sur les réseaux sociaux des programmations artistiques.



 Le service des sports maintient le lien avec les associations et tous les sportifs châtillonnais, parce que prendre soin de son corps et garder une activité physique sont essentiels.



 Les atsem secondent les enseignants des écoles maternelles tant sur le plan matériel qu'éducatif. Ils sont indispensables pour assurer la sécurité et l'hygiène des plus petits.

La municipalité remercie également l'ensemble des services préparant l'après-covid pour permettre à tous de se retrouver à la fin de cette pandémie.



URBANISME

ZONE DES ARUES

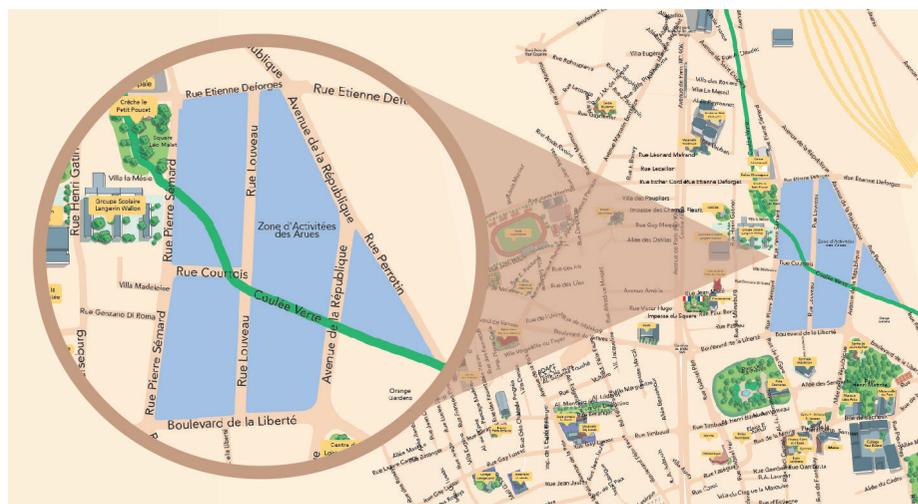
La zone des Arues : un futur écoquartier aux portes de Châtillon

Votre avis compte !

Parce qu'il est indispensable d'inclure les citoyens dans les décisions



urbanistiques du futur écoquartier des Arues, un questionnaire consultatif est à votre disposition dans différents points de la Ville (Mairie, Centre administratif, Espace Maison-Blanche et Syndicat d'Initiatives) et en ligne sur le site internet. Dessinons ensemble l'avenir de Châtillon !



Engagement fort de la nouvelle municipalité, la création d'un écoquartier dans le secteur des Arues est en projet. Cette zone stratégique, aux portes de la ville, représente une véritable opportunité de développement social, économique et urbanistique.

À mi-chemin entre le centre-ville de Châtillon et la station « Châtillon-Montrouge » du métro 13 et de la future gare de la ligne 15 du Grand Paris Express, la zone des Arues est particulièrement stratégique pour le développement de Châtillon. Sa situation géographique lui offre un potentiel d'évolution que la municipalité souhaite maîtriser avec pour enjeu central la cohabitation harmonieuse des habitants, des associations, des entreprises et des commerçants. Concrètement, la Ville souhaiterait y implanter plusieurs équipements publics : infrastructures sportives, culturelles et associatives, mais aussi proposer un terrain afin d'obtenir

“ Le secteur des Arues deviendra un quartier aux multiples vocations.

la construction d'un lycée. Cela répondrait à un besoin largement exprimé par les parents d'élèves depuis des années, lié notamment à une situation de saturation du lycée Monod de Clamart. Le futur écoquartier des Arues comptera aussi des espaces publics favorisant la convivialité et des équipements publics pour les Châtillonnais et les associations locales. La Coulée verte sera élargie et des espaces verts seront aménagés afin de créer des îlots de fraîcheur et de nature en ville pour la détente et la promenade. Enfin, pour répondre à l'évolution démographique de la ville et diversifier les fonctions urbaines du quartier, il est envisagé d'aménager davantage de logements que de bureaux. Les bâtiments tertiaires seront principalement dédiés à des usages innovants de type pépinière d'entreprises ou espaces de coworking. Ainsi, le secteur des Arues ne sera plus uniquement dédié aux activités économiques et deviendra un quartier aux multiples vocations.



« Le futur écoquartier des Arues est un réel projet de démocratie locale. »

Mélodie CHALVIN
Adjointe à la Maire
en charge de l'urbanisme

En plus d'être un projet écologique et social, le futur écoquartier des Arues est un réel projet de démocratie locale. C'est l'occasion pour les Châtillonnais de s'exprimer sur l'avenir de leur ville et de choisir les infrastructures qu'ils souhaitent voir être mises en place dans cette zone. Plus de verdure, plus de logements, plus de lieux de culture et d'éducation, plus de loisirs ? C'est à vous de nous le dire.

SANTÉ

Défibrillateurs en ville : sauver des vies est à votre portée

Avec 40 000 à 50 000 décès liés à un arrêt cardiaque par an en France, l'installation de défibrillateurs est un véritable enjeu de santé publique. 34 sont mis à disposition dans différents points de la ville.



Sans prise en charge immédiate, plus de 92% des arrêts cardiaques sont fatals. En France, 70% ont lieu à domicile et 30% sur la voie publique. Pourtant seulement 7% des Français sont formés aux gestes des premiers secours. Alors, que faire lorsque l'on est témoin d'un arrêt cardiaque ? La première étape est d'appeler les secours (15, 18 ou 112), puis de pratiquer un massage cardiaque et de s'aider si cela est possible d'un défibrillateur. On ne dispose que de 5 minutes pour agir.

Selon le décret du 4 mai 2007, « Toute personne, même non médecin, est habilitée à utiliser un défibrillateur automatisé externe. ». Conçus pour

guider toute personne, habilitée ou non à la pratique premiers secours, les DAE (Défibrillateurs Automatisés Externes) donnent les instructions, en français ou en anglais, nécessaires au sauvetage d'une victime de malaise cardiaque. Ces instructions sont également écrites sur un écran pour les personnes sourdes et malentendantes. Ce dispositif permet de réaliser des gestes efficaces dans l'attente des secours.

Les DAE sont disponibles dans 34 points de votre ville : écoles, gymnases et autres lieux recevant du public, l'objectif étant de permettre à tout un chacun d'y avoir accès le plus rapidement possible. Ils ont trois fonctions : guider vocalement ou visuellement, du massage cardiaque au placement des électrodes, l'intervenant témoin d'un malaise cardiaque, analyser l'activité cardiaque de la victime, et administrer un choc électrique externe (ou défibrillation) en cas de besoin. Être capable de sauver, c'est aussi apprendre. Nombre d'associations, telles que La Croix Rouge, la Fédération Nationale des Sapeurs-Pompiers de France ou encore la Fédération nationale de protection civile proposent des formations aux premiers secours ouvertes à tous.

SAUV Life : L'application qui sauve des vies

Citoyen Sauveteur : pourquoi pas vous ? Seulement 20% de la population française est formée aux premiers secours. L'application SAUV Life vous propose d'intégrer la communauté de sauveteurs volontaires, pompiers et secouristes, afin d'agir en cas de malaise cardiaque autour de vous.

Une notification vous est envoyée pour vous rendre au plus vite sur le lieu de l'incident, et vous êtes accompagné en direct par des professionnels de santé, qui vous guident étape par étape dans l'attente des secours. Expérimenté ou non, vous aussi vous pouvez agir en devenant citoyen sauveteur !



« Se former aux gestes de premiers secours : c'est l'affaire de tous ! »

François RIPAULT

Conseiller municipal délégué
Santé, hygiène publique, prévention santé
et risques majeurs

Les défibrillateurs à Châtillon

- Mairie
- Centre administratif
- Espace Maison Blanche
- Caserne de Police Municipale
- Centre Jacques Prévert (syndicat d'initiatives)
- Médiathèque
- Maison des Arts
- Folie Desmares
- Cinéma de Châtillon
- Théâtre de Châtillon
- Centre socioculturel Guynemer
- Gymnase Rolland Garros
- Stade municipal
- Gymnase Langevin
- Gymnase République
- Tennis Club de l'Arsenal
- Église Saint Philippe Saint Jacques
- Résidence Monfort
- Marché Centre-Ville
- Kid Club
- Crèche Caramel
- Maison des enfants
- Crèche des Sablons
- Espace Petite Enfance

Et toutes les écoles publiques élémentaires et maternelles de la ville.



DROITS DES FEMMES

8 mars : d'hier à aujourd'hui, la lutte continue

La Ville de Châtillon s'est mobilisée à l'occasion de la Journée internationale de lutte pour les droits des femmes. Ce combat historique a été mis en lumière par l'organisation de nombreux événements qui se sont déroulés aux quatre coins de votre commune et sur internet.

Avec l'avocate et militante féministe Gisèle Halimi (1927-2020) en figure de proue, la journée du 8 mars a eu cette année pour thématique centrale l'histoire de la lutte pour les droits des femmes. La commune dans son ensemble a donc été mobilisée afin de sensibiliser le plus grand nombre à ce sujet : expositions, spectacles, animations, diffusions de vidéos, les animations et les idées furent riches et ont fait un bel écho à la cause féministe.

Une exposition est aussi à retrouver jusqu'au 8 avril sur les grandes résistantes contemporaines. Germaine Tillion, Leymah Gbowee, Radhia Nasraoui, et tant d'autres : si ces noms vous sont inconnus, ils sont pourtant ceux portés par des femmes qui ont œuvré à d'importants changements à travers le monde, pour la paix, la justice, la solidarité ou le développement durable. Malgré des

décennies de lutte, les inégalités dont souffrent les femmes en France et dans le monde restent extrêmement présentes, preuve en est des chiffres : il existe encore un écart de 18,5% entre les salaires masculins et féminins. Elles sont également encore peu présentes en politique : 39% sont députées, 32% sénatrices, et 17% seulement sont maires de communes, et ce malgré la parité imposée par la loi. Au quotidien les chiffres sont encore plus impactants : 25% des jeunes femmes ont peur dans la rue en France, et 100% des femmes utilisatrices

« Il existe encore un écart de 18,5% entre les salaires masculins et féminins. »

de transports en commun franciliens déclarent y avoir été victimes au moins une fois dans leur vie de harcèlement sexiste ou d'agression. C'est donc contre ce phénomène persistant que la municipalité s'engage, par le biais de l'éducation et de la sensibilisation, dans l'espoir qu'un jour enfin, les droits de toutes les femmes puissent être respectés.

Pourquoi une Journée internationale des droits des femmes le 8 mars ?

Officialisée par les Nations Unies en 1975, la Journée internationale des droits des femmes est l'occasion de faire le bilan sur la situation des femmes à travers le monde. Des rassemblements ont lieu dans de nombreux pays pour fêter les victoires et les acquis, faire entendre les revendications et améliorer la situation des femmes.



« Cette année, notre objectif est de sensibiliser à l'histoire de la lutte pour les droits des femmes. »

Linda FALI

Adjointe à la Maire en charge des solidarités, santé, égalité femmes hommes, lutte contre les discriminations

De nombreux événements ont lieu dans la ville à l'occasion du 8 mars. Pourquoi ?

Tant que l'égalité entre les hommes et les femmes ne sera pas atteinte, nous devons promouvoir chaque année les droits des femmes, car ils restent aujourd'hui encore très précaires. Cette année, notre objectif est de sensibiliser les Châtillonnaises et les Châtillonnais à l'histoire de la lutte pour les droits des femmes, qui fait partie des grands fondements de notre société.

Quelles sont les actions mises en place par la Ville pour favoriser l'égalité des sexes ?

La nouvelle municipalité est très attachée à ces questions. Le changement commence aussi par l'intérieur même de la Mairie : chaque année à partir de ce 8 mars, des formations de sensibilisation au harcèlement et à la lutte contre le sexisme seront mises en place à destination de tous les agents municipaux. L'égalité commence aussi dans le langage. C'est pourquoi, les badges d'adjoints à la Maire - qui étaient jusqu'alors exclusivement masculins - seront désormais remplacés par des badges « Adjointe à la Maire » lorsqu'il s'agira d'une élue.

Déjections canines : soyons acteurs d'une ville propre !

Afin de favoriser la propreté de notre environnement, la Ville rappelle l'importance d'un comportement citoyen au quotidien. Cela commence par le ramassage des déjections canines, dont le non-respect sera puni d'une amende de 135€ à partir du mois de mai.

La nouvelle municipalité mène une campagne pour le bien-être animal et le respect de l'environnement, avec au cœur de ces préoccupations, le bien-vivre ensemble et une cohabitation apaisée entre humains et animaux. Cela commence par le respect des autres citoyens, mais aussi par la propreté de notre

environnement commun. Pour ce faire, la Ville met déjà à disposition des canisacs gratuitement à différents points de la commune, et étudie la création de nouveaux espaces réservés aux canisettes et aux caniparcs. Dorénavant, un contrôle plus important de la vigilance de chacun quant au ramassage des déjections canines va être mis en place. Ces déjections posent de véritables problèmes : dégradation du cadre de vie, souillures des espaces publics, risques de chute, prolifération des microbes, et un coût important de nettoyage pour la Ville. Si dans un premier temps des actions de prévention seront mises en place par les brigades de la Police Municipale, le non-respect de ces règles entraînera une amende de 135€ à partir du 1er mai 2021.

Les policiers municipaux équipés de caméras piétons

Dès la fin du mois de mars, les policiers municipaux seront équipés de caméras piétons. L'objectif : favoriser la sécurité et la transparence des relations entre les agents et les citoyens. Fixées sur l'uniforme, ces caméras permettent d'enregistrer le son et l'image d'une intervention et peuvent être déclenchées par l'agent en cas de tensions, ce qui leur donne un caractère dissuasif. Elles doivent être portées de façon apparente, et leur déclenchement doit faire, autant que possible, l'objet d'une information des personnes filmées.

ACCESSIBILITE ET HANDICAP

Déploiement de télécommandes pour les personnes non-voyantes



La Ville propose aux personnes non-voyantes la distribution de télécommandes, permettant le déclenchement de balises et

feux sonores disposés à différents points de la commune.

Installées en façades de bâtiments - tels que la Mairie, le théâtre, l'association ACARPA, le syndicat d'initiatives ou l'espace Maison Blanche - et à certains passages piétons de la commune (le long du

T6, sur les voies départementales, au carrefour de la rue Jean Mermoz/Clément Perrière...), les balises sonores donnent par un message vocal des informations générales et des indications de guidage. Elles sont déclenchées par l'utilisateur lors de son passage à proximité du bâtiment via une application mobile (my moveo+) ou une télécommande mise à disposition par la Mairie, au service accessibilité et handicap. Pour retirer votre télécommande, vous pouvez prendre rendez-vous au 01 58 07 15 32/34 puis vous présenter au centre administratif de la Mairie, au 79 rue Pierre Semard, avec votre pièce d'identité, votre carte d'invalidité et un justificatif de domicile de moins de trois mois.

Mise en place d'un comité d'urbanisme

Urbanistes, architectes ou professionnels de l'aménagement, ils ont répondu présents pour candidater au comité d'urbanisme de la Ville. Ce comité, composé de citoyens bénévoles spécialisés dans les questions d'urbanisme, a vocation à être consulté pour les différents projets d'aménagements dans Châtillon. Au-delà de ce comité, et consciente des difficultés récurrentes des locataires dépendant des bailleurs sociaux, la Ville organisera des rencontres pour améliorer le cadre de vie.

Dépistage gratuit du mélanome

Les 5 et 26 mai 2021, le CMS organise un dépistage gratuit du mélanome par un dermatologue. Le mélanome est une tumeur maligne de la peau se développant à partir de cellules cutanées. Son apparition est favorisée par l'exposition aux UV, le type de peau et la présence de grains de beauté. Les consultations se font sur rendez-vous au 01 58 07 24 70.

Planter des arbres en ville

Dans le cadre du Plan Climat Air Energie de la Métropole du Grand Paris, et en partenariat avec l'association Environnement 92, 10 arbres vont être plantés sur le terre-plein de la station Division Leclerc du Tramway 6, en entrée sud de la Ville. Par cette action, la municipalité souhaite créer une première mini forêt urbaine et ainsi valoriser son engagement à favoriser la nature en ville avec la plantation et l'entretien de plus d'arbres sur Châtillon.



Petits-fils

SERVICES AUX GRANDS-PARENTS
à CHÂTILLON

L'aide à domicile sur-mesure

Chez Petits-fils, nous avons le même niveau d'exigence que pour nos propres grands-parents.

- Nous vous garantissons toujours la même auxiliaire de vie.
- Un conseiller dédié pour un service personnalisé.
- Des prestations flexibles qui évoluent selon vos besoins.



Aide à l'autonomie



Aide aux repas



Accompagnements



Aide ménagère



01 84 01 02 70
chatillon@petits-fils.com

2A rue Danton
92120 Montrouge



petits-fils.com

**13 et
20 juin
2021**

ELECTIONS DEPARTEMENTALES ET REGIONALES



ATTENTION Changement des bureaux de vote

Afin de répondre aux recommandations préfectorales de 800 à 1 000 électeurs par bureau de vote, la Ville ouvre cinq nouveaux bureaux de vote dans notre commune.

Les élections départementales et régionales auront lieu les 13 et 20 juin 2021. Si vous ne l'avez pas encore fait, la Ville vous invite à vous inscrire rapidement sur les listes électorales afin de pouvoir voter, mais surtout à bien vérifier votre bureau de vote. En effet, cinq nouveaux bureaux de vote ouvriront leurs portes à cette occasion, afin de désengorger ceux déjà existants et ainsi répondre aux recommandations préfectorales de 800 à 1000 électeurs par bureau de vote. Auparavant, le nombre d'électeurs par

bureau s'élevait jusqu'à 1600 personnes ce qui n'était ni favorable aux contraintes sanitaires actuelles, ni pratique en termes de temps pour les votants. Votre nouveau bureau de vote vous sera donc indiqué sur la carte d'électeur que vous recevrez par voie postale 15 jours avant le scrutin. Nous vous recommandons donc de bien veiller à un éventuel changement. En cas de doute ou de question, vous pouvez contacter le service état civil au 01 42 31 82 22 ou par mail etat-civil@chatillon92.fr.

Inscrivez-vous sur les listes électorales

La date limite des inscriptions sur les listes électorales est fixée au plus tard le sixième vendredi précédant le scrutin, soit le 7 mai 2021. Pour s'inscrire il faut avoir la nationalité française, être majeur et jouir de ses droits civils et politiques. Vous devez également vous munir d'une photocopie de votre carte d'identité ou de votre passeport en cours de validité ainsi que d'une photocopie d'un justificatif de domicile. Vous pouvez passer par internet, sur le site service-public.fr, ou par courrier à la Mairie en joignant le formulaire imprimable en ligne, téléchargeable sur le site internet de la Ville, ainsi que les pièces exigées, ou en vous rendant à la Mairie (du lundi au vendredi de 9h30 à 12h et de 13h30 à 16h30, uniquement sur rendez-vous au 01 42 31 82 22).

26 bureaux de vote

1 et 15 | Théâtre de Châtillon
3 rue Sadi Carnot

2 | Parc Municipal
13 rue de Bagneux

3 | Centre Jacques Prévert
21 rue Gabriel Péri

4 | École maternelle Gay Lussac – 20 rue Gay Lussac

5 | École maternelle Jean Jaurès – 62 rue Jean Jaurès

6 et 7 | École élémentaire Marcel Doret
41 avenue de la Paix

8 | École élémentaire Joliot Curie – 59 avenue Marcelin Berthelot

9 et 23 | Maison des Enfants
34 rue Guy Moquet

10 | École maternelle Arc-en-ciel – 6 allée Vauban

11 et 12 | École élémentaire Langevin Wallon
8 rue Henri Gatinet

13 | École élémentaire Joliot-Curie
3 rue Guynemer

14 | École maternelle Joliot Curie – 6 rue Jean Mermoz

16 et 19 | École maternelle des Sablons
Rue du Panorama

17 | École maternelle du Parc – 13 bis rue de Bagneux

18 | École élémentaire Gambetta – 19 rue Gambetta

20, 21 et 22 | Espace Maison Blanche – 2 avenue de Saint-Exupéry

24 | École élémentaire Jules Verne – 1-5 rue Gay Lussac

25 | Folie Desmares
17 rue de la Gare

26 | Médiathèque
2 rue Lasègue



QUALITE DE L'AIR

ZFE OBLIGATOIRE : QUELS DISPOSITIFS ?

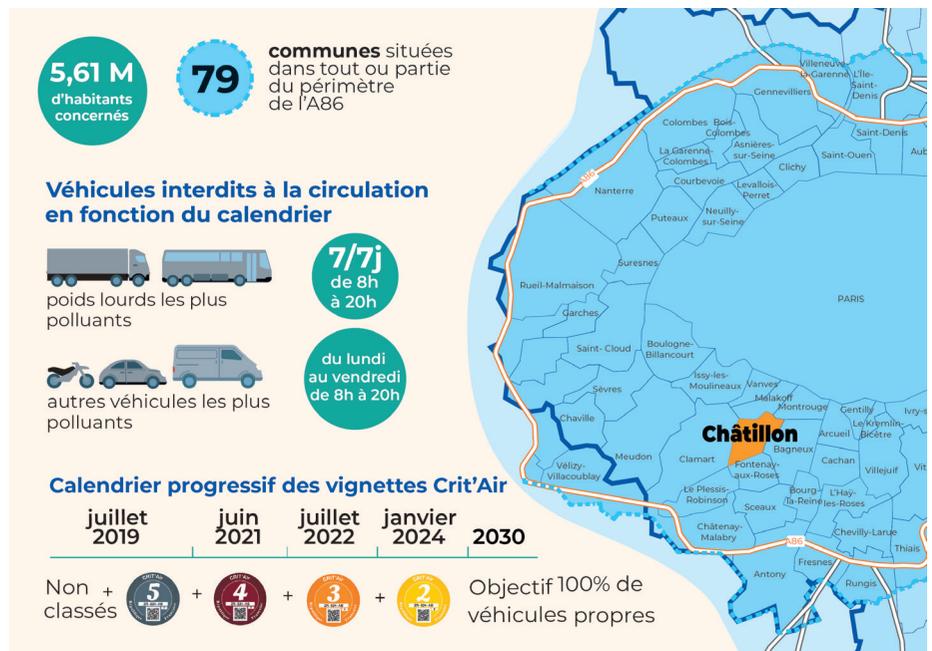
Le 1^{er} juin 2021, la Ville de Châtillon ainsi que toutes les communes de la Métropole situées à l'intérieur de l'A86 entreront dans la Zone à Faibles Emissions. Cette nouvelle réglementation demandée par l'État a pour objectif de pallier l'urgence sanitaire, environnementale et économique que représente la forte pollution de ce territoire.

6 600 : c'est le nombre de décès prématurés* par an (une quarantaine à Châtillon) qui pourraient être évités sur le territoire de la Métropole selon l'agence Santé Publique France. La cause : les dépassements fréquents des valeurs limites pour de nombreuses particules polluantes et toxiques, pour certaines parfois deux fois supérieures au seuil réglementaire. Sur la métropole du Grand Paris, l'AASQA** comptabilise 400 000 personnes qui respirent un air très pollué. En 2019, 17 jours d'épisodes de pollution de l'air ont été observés dans la Métropole. Ces chiffres font écho à un bilan économique et écologique extrêmement important lié à la pollution atmosphérique. En zone urbaine, les sources de pollution sont nombreuses et les composés très réactifs les uns avec les autres. L'une des principales sources de ce problème est liée au trafic routier, à l'origine de l'émission d'un nombre très important de particules fines émanant notamment des véhicules diesels anciens.

Afin de contrer cette forte pollution atmosphérique, le Conseil métropolitain a adopté le 1er décembre 2020 le lancement de la seconde étape de la mise en œuvre de la Zone à Faibles Emissions (ZFE) métropolitaine. Cette seconde

étape vise à interdire les véhicules Crit'Air 4, 5 et non classés***, la semaine de 8h à 20h, dans un large périmètre situé à l'intérieur de l'A86. Cette interdiction prendra effet le mardi 1er juin 2021 avec la signature de l'arrêté. Elle sera ensuite étendue progressivement

dès juillet 2022 pour les Crit'Air 3, et en janvier 2024 pour les Crit'Air 2. L'objectif final est d'atteindre 100% de véhicules propres en circulation en 2030. La ZFE est reconnue comme l'une des mesures les plus efficaces de lutte contre la pollution atmosphérique en ville.



* En moyenne, 8 mois plus tôt.
 ** Les Associations Agréées de Surveillance de la Qualité de l'Air (AASQA) sont des organismes français, agréés par le ministère de l'Ecologie mesurant et étudiant la pollution atmosphérique au niveau de l'air ambiant.
 *** Sauf exception : situation de handicap, véhicule d'intérêt général, transport en commun...



Elodie DORFIAC
Première adjointe à la Maire
Transition écologique, mobilités,
espaces verts

« Nous nous devons d'agir et de renforcer les actions menées pour améliorer la qualité de l'air sur notre territoire. »

Pourquoi intégrer la ZFE ?

Face à l'urgence sanitaire et environnementale liée à la pollution de l'air, les actions menées pour améliorer la qualité de l'air et préserver la santé des habitants de Châtillon doivent être renforcées. Cela participe à notre politique globale en faveur du cadre de vie.

Est-ce une obligation pour la Ville ?

Oui, c'est une obligation de l'Etat.

Il faut désormais une action conjointe de l'ensemble des villes de la Métropole du Grand Paris. Le décret n°2020-1138 relatif au non-respect des normes de la qualité de l'air a accéléré cette procédure pour Châtillon.

Tous les automobilistes sont-ils concernés par ces mesures ?

La ZFE n'est pas une mesure contre les automobilistes : elle vise à accélérer le renouvellement progressif du parc automobile francilien vers un parc entièrement propre à l'horizon 2030. Dans un premier temps, les véhicules Crit'Air 4, 5 et plus seront interdits à certains horaires. Pas d'inquiétudes cependant : de nombreuses aides financières sont mises en place pour accompagner les changements de véhicules.



LES AIDES



Jusqu'au 31 mars, vous pouvez répondre à l'enquête de la Métropole du Grand Paris sur la mise en place de la ZFE sur ville-chatillon.fr

Les mesures d'accompagnement pour rouler propre

Vous pouvez bénéficier d'aides allant jusqu'à 19 000€ pour l'achat d'un véhicule neuf et 12 000€ pour un véhicule d'occasion.

Prime à la conversion et bonus écologiques versés par l'Etat, aides locales de la Métropole du Grand Paris : un véhicule électrique peut parfois coûter moins cher qu'un véhicule essence, que cela soit pour les professionnels ou les particuliers. L'usage d'un véhicule propre présente de nombreux avantages parmi lesquels la gratuité des stationnements dans de nombreuses communes d'Île-de-France, et la gratuité de la carte grise. Pour faire vos demandes d'aides, il n'y a qu'un seul dossier à constituer et à déposer sur la plateforme primealaconversion.gouv.fr.

Les aides à l'achat cumulables



Ménage non imposable – Achat d'une citadine électrique neuve

Citadine électrique neuve	23 500 €
Métropole du Grand Paris	6 000€ maximum
Prime à la conversion	5 000€ maximum
Bonus écologique	7 000€ maximum

Reste à charge : 5 500€

Contre 17 500 € environ pour l'achat d'une citadine thermique neuve



Ménage imposable – Achat d'une familiale électrique neuve

Citadine électrique neuve	30 800 €
Métropole du Grand Paris	3 000€ maximum
Prime à la conversion	2 500€ maximum
Bonus écologique	7 000€ maximum

Reste à charge : 18 300€

Contre 24 300 € environ pour l'achat d'une familiale thermique neuve



Professionnel – Achat d'un utilitaire neuf électrique

Citadine électrique neuve	29 000 €
Métropole du Grand Paris	6 000€ maximum
Prime à la conversion	2 500€ maximum
Bonus écologique	5 000€ maximum

Reste à charge : 15 500€

Contre 20 000 € environ pour l'achat d'un utilitaire neuf thermique



ÉNERGIES PROPRES

INSTALLATION DE NOUVELLES BORNES DE RECHARGE POUR LES VÉHICULES ÉLECTRIQUES ET HYBRIDES

Au mois de janvier, la municipalité a mis en service 24 bornes de recharge pour véhicules électriques ou hybrides sur la voie publique.

Vous possédez un véhicule électrique ou hybride rechargeable ? Il est désormais possible de le recharger dans les rues de Châtillon. Vingt-quatre bornes de recharge ont été mises en service par la Ville dans les rues de la commune, s'ajoutant aux deux déjà existantes sur le parking du magasin Intermarché. Et ce n'est qu'un début ! L'installation de bornes de recharge rapides - qui chargent en moyenne 80% de la batterie du véhicule

en 20 minutes - est également prévue ce premier semestre 2021.

“Ces bornes ont pour objectif d'accompagner l'évolution du parc automobile francilien.

Mises en place par l'intermédiaire du SIGEIF (Syndicat Intercommunal pour le Gaz et l'Electricité en Ile-de-France), ces bornes ont pour objectif d'accompagner l'évolution du parc automobile francilien, et ainsi de contrer les effets économiques, sanitaires et écologiques néfastes liés à l'utilisation de véhicules thermiques.



MOBILITES DOUCES

La Véloration de Châtillon

Le vélo est un moyen de transport très plébiscité depuis le début de la crise sanitaire : près de 9 000 vélos transitent sur nos 5 km de pistes et bandes cyclables quotidiennement.

Avec 288 arceaux à vélo installés, l'aménagement d'un parking Véligo, la préparation de l'arrivée du Vélib, la multiplication des pistes cyclables en coordination avec le territoire et le département : votre municipalité fait sa véloration à Châtillon. De nombreux projets sont en cours et à venir, s'ajoutant aux projets plus globaux favorisant l'utilisation des transports en commun sur la commune, tel que l'arrivée prochaine de la ligne de métro 15 ou encore le Grand Paris Express !



« Notre objectif est d'accompagner les Châtillonnais dans une démarche de report modal afin d'améliorer la qualité de l'air, et donc de vie de tous les habitants. »

Patrick WIDLÖECHER
Adjoint à la Maire
Logement, politique de la ville,
voirie, propreté, éthique



La liste des bornes de recharge

- **12 avenue de la Division Leclerc** (6 places)
- **97 boulevard de Vanves** (6 places)
- **76 avenue de Verdun** (6 places)
- **21 avenue de Paris** (6 places)
- **Parking du magasin Intermarché, 105 avenue de Verdun, aux horaires d'ouverture** (2 places)





LA VICTOIRE AU BOUT DU FLEURET

MOEZ EL ASSINE

Les Jeux Olympiques et Paralympiques de Tokyo arrivent à grands pas, et cette année, Châtillon a son héros. Un escrimeur optimiste, déterminé et passionné : Moez El Assine. En garde ! Prêts ? Allez !

Si le sport est dépassement de soi et école de vie (Aimé Jacquet), Moez El Assine en est le meilleur enseignant. C'est à l'âge de 12 ans que le sportif de talent découvre l'escrime : « *Je ne connaissais pas du tout ce sport. Je l'ai découvert au cours d'une semaine sur l'inclusion dans le sport : une vraie révélation* ». De mercredi en mercredi, il se prend au jeu, puis, au bout de six mois d'entraînement, son maître d'arme lui propose de participer à une compétition départementale : la première d'une longue série qui le mènera aux Jeux Paralympiques d'Athènes en 2004, où il décrochera la médaille de bronze. Fier de porter les couleurs de la France au plus haut niveau, Moez cumule ensuite les compétitions : champion du monde à Paris (2010), médaille d'or aux championnats du monde de Catane (2011) puis médaille d'argent aux championnats d'Europe de Terni (2018). « *J'ai été totalement embarqué par le goût de la compétition* ». Si les conditions sanitaires le permettent, et s'il réussit le parcours

“ J'ai ce sport dans le sang. ”

de sélection, cet altoiséquanais de 40 ans donnera le meilleur et encore plus pour aller décrocher une médaille aux Jeux Paralympiques de Tokyo !

« *Deux choses importantes et indissociables ont façonné ma vie : mon handicap et l'escrime* », affirme l'athlète. Quand il raconte ses souvenirs de compétitions sportives, on retrouve dans ses yeux la nostalgie et une pointe d'excitation à l'idée de celles à venir. Les Jeux Olympiques font partie de ces souvenirs que l'on ne peut oublier : « *S'il y a bien un moment où l'humanité montre ce qu'elle a de plus beau en termes de valeurs humaines et sportives, c'est bien aux Jeux*

Olympiques » ; l'accueil de la population, les rencontres avec des athlètes du monde entier, des compétitions magnifiques : « *Les J.O. de Londres m'ont particulièrement marqué,*

j'ai assisté à une épreuve d'athlétisme paralympique avec un stade complet. L'accueil et l'inclusion du peuple anglais était incroyables. J'espère que Paris saura faire de même en 2024 ! ».

Manager chez Orange le jour, Moez El Assine troque son masque chirurgical pour celui de l'escrimeur 3 à 5 soirs par semaine. A l'espace Maison Blanche de Châtillon, il est entouré des membres qui ont créé la section handisport ainsi que des adhérents du club. Parmi ses grands soutiens, il compte Corinne Maîtrejean, son Maître d'Armes, ses amis, ses collègues, mais surtout ses deux enfants de 12 ans : « *Lorsque j'ai dû arrêter l'escrime durant 6 ans, ce sont eux qui m'ont convaincu de reprendre* ».

Dans une année olympique, il passe plus de 250 jours en dehors de chez lui, entre les compétitions, les stages et les entraînements. Au-delà de son parcours incroyable, marqué parfois d'embuches et de sacrifices, c'est aussi un message d'espoir que souhaite nous faire passer notre sportif : « *On a passé une année 2020 et un début d'année 2021 assez compliqués, mais nous devons faire preuve de résilience : les beaux jours vont revenir ! Il faut essayer de pratiquer une activité sportive dans les conditions sanitaires les plus strictes possible, prendre soin de son corps, et surtout, rester optimiste !* »

Si vous souhaitez découvrir la pratique de l'escrime : www.escrime-chatillon.fr.

SPORTS

Etats généraux du sport Quelle est votre pratique sportive ?

La Ville, en partenariat avec l'ensemble des acteurs du sport, souhaite évaluer la pratique sportive de ses habitants, afin de recenser les besoins et les attentes de chacun.



Les états généraux du sport, c'est la consultation et l'évaluation du mouvement sportif dans votre ville. Par la mise en place de cette enquête globale, la municipalité a pour objectif de rassembler les différents acteurs du mouvement sportif, y compris le grand public, et ainsi favoriser les échanges et recenser les besoins et les attentes de chacun. Connaître les sportifs châtilonnais, leurs habitudes, les sports pratiqués sur la ville, mais aussi les désirs et avis de chacun sur les équipements et infrastructures de la ville permettront

ensuite à la municipalité de mettre en place des politiques publiques ciblées en fonction de vos besoins et de ceux des associations.

Les états généraux se dérouleront en plusieurs phases. Dès le mois de mars, vous pourrez répondre à un questionnaire (voir flashcode ci-dessous), qui sera également mis à disposition en version papier dans différents points de la ville et par les associations sportives. Les présidents de ces dernières seront également interrogés par le biais d'un autre questionnaire. Les informations recensées seront ensuite étudiées et permettront de définir les thématiques de séminaires et débats qui seront organisés dans une seconde phase, au mois de juin 2021. Ces débats auront lieu une à plusieurs fois par semaine et s'articuleront autour des besoins et des pratiques en termes de sport sur votre commune. À ces temps de parole sera associée l'organisation de plusieurs événements sportifs et festifs sur la ville de Châtillon, en fonction des conditions sanitaires. Semaine sur l'Olympisme, fête du sport, fête de la Ville : le mois de juin sera sous le signe de la fête et du sport à Châtillon.



« Portons ensemble les valeurs de tolérance, de respect, de partage et de courage transmises par le sport ! »

Lounes ADJROUD

Adjoint à la Maire
Sport, jeunesse, liens intergénérationnels,
vie associative

Pourquoi lancer les états généraux du sport ?

Pour trois raisons, au moins : mieux connaître les pratiques sportives des habitants de la ville, penser les politiques publiques de demain en concertation avec les Châtillonnais et accompagner les associations sportives dans leur développement.

Qui est concerné ?

L'ensemble des Châtillonnais, ainsi que les différentes associations qui œuvrent dans la ville, pourront prendre part à cette grande consultation ainsi qu'aux ateliers débats qui seront organisés durant le mois de juin.

En cette période compliquée, comment fédérer les Châtillonnais ?

Le sport, comme la culture, permettent de dépasser les clivages et de fédérer les habitants.

Dans cette période particulière où les interactions sont fortement limitées, il faut trouver les moyens de conserver du lien. Ces états généraux seront aussi l'occasion, en fonction des conditions sanitaires, d'organiser des événements festifs et sportifs célébrant les valeurs, extrêmement fédératrices, de tolérance, de respect, de partage et de courage transmises par le sport.



ENQUÊTE

Pour répondre à l'enquête des états généraux du sport, n'hésitez pas à vous rendre en Mairie ou sur le site états généraux du sport : egschatillon.fr

egschatillon.fr



Sous réserve des conditions sanitaires. Plus d'informations sur ville-chatillon.fr

CINE-CONCERT

Projection « Les compositeurs argentins » - Orchestre de Lutetia



Le concert de l'Orchestre de Lutetia sera diffusé sur la toile du cinéma de la rue Sadi Carnot le 25 mars, en coproduction avec la Ville de Châtillon.

Le concert de l'Orchestre de Lutetia, déjà reporté deux fois suite à la crise sanitaire, sera diffusé sur la toile du cinéma de Châtillon le 25 mars 2021 à 20h30. Ce concert sera accompagné d'explications dispensées par les compositeurs eux-mêmes. Au programme : concerto grosso pour guitare, basse et orchestre

d'Adrien Politi, pièces pour quena solo et orchestre de Jorge Cumbo et pièces pour chœur, piano et orchestre de Gerardo Di Giusto.

Fondé en 2011 par l'argentin Alejandro Sandler, l'Orchestre de Lutetia a réalisé une centaine de concerts en France et à l'international. Il est composé de jeunes et talentueux musiciens diplômés de grands conservatoires européens et faisant partie d'orchestres français renommés. Depuis 2014, l'Orchestre est en résidence artistique au centre Casdal à Paris, et depuis 2016 aux conservatoires de Bagneux et de Châtillon. Au printemps 2017, l'Orchestre a enregistré son premier album en studio « Le rêve et la terre » autour des musiques de Debussy et Ginastera.

CINÉMA DE CHÂTILLON, 1 RUE SADI CARNOT
Jeudi 25 mars à 20h30
Entrée libre, réservation obligatoire :
Service culturel – 01 58 07 24 50/51
coordination.culturelle@chatillon92.fr

CONCERT

L'âme gitane des musiques du monde

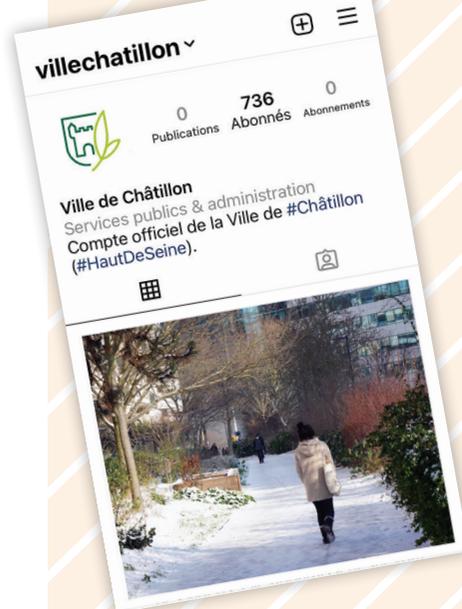


Paloma Pradal et Sébastien Giniaux vous proposent un voyage en Espagne et bien au-delà, au cours d'un concert de flamenco aux influences jazzy, cubaines et africaines.

Paloma Pradal a un talent rare et compte déjà parmi les grandes chanteuses flamencas. Cette Toulousaine a

appris à chanter le flamenco aux côtés de sa mère, la chanteuse gitane Mona Arenas, et son père le musicien Vicente Pradal. Son premier album, Rabia, est le condensé de cet héritage familial, mais aussi de ses rencontres et de ses multiples collaborations aussi variées qu'inattendues. Sa fougue et sa voix – tantôt rageuse, tantôt bouleversante – ne laisse personne indifférent et prend aux tripes aussi bien l'auditeur que le spectateur. Elle sera accompagnée du guitariste Sébastien Giniaux qui explorera avec elle ses compositions autour de l'Afrique, du jazz et de toutes ses influences, toujours avec l'âme gitane...

CONSERVATOIRE, 5 RUE PAUL BERT
Samedi 10 avril à 21h
Entrée libre, réservation obligatoire :
Service culturel – 01 58 07 24 50/51
coordination.culturelle@chatillon92.fr



RÉSEAUX SOCIAUX

Suivez @villechatillon sur Instagram !

Pour compléter son dispositif d'information et de communication numérique, la Ville est heureuse de vous annoncer l'ouverture de son compte Instagram. Incontournable pour s'adresser à la jeune génération, ce réseau social est aussi le moyen idéal pour mettre en valeur le magnifique patrimoine châtillois, mais aussi des moments de vie et de partage. N'hésitez pas à partager des jolies choses que vous croisez en taguant le compte @villechatillon, et en utilisant le hashtag dédié : #Chatillon.



[instagram.com/villechatillon](https://www.instagram.com/villechatillon)

CULTURE

La culture : un besoin essentiel



A l'heure où les salles de théâtre et de cinéma sont fermées, les cours de musiques annulés, les expositions et concerts reportés, la Ville, ses élus et ses services souhaitent rappeler leur soutien indéfectible aux acteurs culturels de Châtillon qui œuvrent quotidiennement pour maintenir autant que possible un lien avec leur public.

Cela fait maintenant plus de 150 jours que les salles de cinéma, les musées et les théâtres sont fermés à cause de la crise sanitaire que nous subissons actuellement. Cette crise nous a enlevé l'un des éléments les plus importants, les plus fondateurs de notre société : l'accès à la culture. Derrière ce mot se cachent la rencontre, le trac, l'humour, la surprise, l'émotion, la joie, la tristesse, mais aussi et surtout des acteurs qui œuvrent au quotidien pour permettre à tous de s'évader, de se questionner, ou tout simplement d'admirer. La municipalité, extrêmement sensible à la situation précarisée du secteur culturel, accompagne au quotidien les différentes infrastructures de votre commune afin de leur permettre malgré tout de développer une offre la plus qualitative possible. Affichages, promotion d'événements, rediffusion de spectacles et de concerts, enregistrement d'albums musicaux

mais aussi ouverture du théâtre pour les répétitions d'artistes : la Ville se mobilise auprès de ses acteurs culturels, grâce au riche réseau d'associations qui la compose ou par le biais des réseaux sociaux. Quotidiennement au contact de ces derniers, les élus et les services de Châtillon suivent les directives gouvernementales afin de respecter les contraintes sanitaires tout en favorisant autant que possible l'accès à la culture pour tous.

« *Les spectacles, les projections et les expositions reviendront !* - promet Martine Gouriet, adjointe à la Maire déléguée à la culture – *Des programmations passionnantes sont en préparation et nous espérons avoir le bonheur de les retrouver dès que possible dans nos chères salles châtillonnaises !*

» En attendant, n'hésitez pas à suivre en direct ou à revoir sur les réseaux sociaux de la Ville les représentations rediffusées afin de manifester votre soutien à la culture.

CONCERT

Récital de Junko Okazaki

Les samedis 8 et dimanche 9 mai à 17h, la pianiste japonaise Junko Okazaki sera sur la scène de la Folie Desmares.

Pianiste depuis ses 3 ans, Junko Okazaki obtient son entrée au conservatoire à 11 ans, puis poursuit ses études à l'université de Tokyo. Elle réalise son rêve en 1981 en commençant à travailler avec son Maître Vlado Perlemuter. En 1984, elle s'installe définitivement à Paris où elle obtient le diplôme supérieur d'exécution de piano à l'Ecole Normale de Musique. Junko donne de nombreux concerts à l'international mais reste fidèle à la salle Gaveau à Paris où elle donne un récital annuel. En 2013, elle choisit Châtillon pour y vivre sa passion. Aujourd'hui, Junko offre ce concert en deux représentations pour en faire profiter les Châtillonnais.

Un concert réalisé en partenariat avec la Maison du Patrimoine.

📍 FOLIE DESMARES, 13 RUE DE LA GARE

10 € plein tarif

Informations et réservations : Amis du Vieux Châtillon - 01 46 57 78 16 ou amisdechâtillon92@orange.fr

Sélection 2021 du prix des bébés lecteurs de Vallée Sud – Grand Paris

9 titres de littérature jeunesse sont en lice pour gagner le prix des bébés lecteurs. Issu d'un partenariat entre bibliothécaires et professionnels de la petite enfance du territoire, ce prix est né autour d'une envie commune de faire découvrir ou redécouvrir le plaisir de la lecture aux jeunes enfants du territoire !

**Sous réserve
des conditions
sanitaires.
Plus d'informa-
tions sur le site
internet de la Ville.**

ville-chatillon.fr

**CINÉ-CONCERT
Projection « Les
compositeurs argentins »
Orchestre de Lutetia**

 **CINÉMA**
Jeudi 25 mars – 20h30
Entrée libre, réservation obligatoire :
Service culturel – 01 58 07 24 50/51
coordinationculturelle@chatillon92.fr

**EXPOSITION
La couleur : Art, Science
et Nature**

 **MÉDIATHÈQUE MAX-POL FOUCHET**
Du 6 avril au 29 mai

**EXPOSITION
Le plus beau livre des
couleurs de Tom Schamp**

 **MÉDIATHÈQUE MAX-POL FOUCHET**
Du 6 avril au 29 mai

**CONCERT
L'âme gitane des musiques
du monde**

 **CONSERVATOIRE**
Samedi 10 avril – 21h
Entrée libre, réservation obligatoire :
Service culturel – 01 58 07 24 50/51
coordinationculturelle@chatillon92.fr

**CONCERT
Récital de Junko Okazaki**

 **FOLIE DESMAREST**
Samedi 8 et
Dimanche 9 mai – 17h
Informations et réservations :
Amis du Vieux Châtillon – 01 46 57 78 16
ou amisdechâtillon92@orange.fr



**Tremplin
Jeunes
Talents**

**PARTICIPEZ À LA FÊTE
DE LA MUSIQUE À CHÂTILLON**

Vous avez **entre 15 et 25 ans**,
vous voulez être **accompagné**
par des **professionnels** et vous
produire **sur scène** ?

**Participez à notre Tremplin
Jeunes Talents !**

Inscriptions et informations
[sur ville-chatillon.fr](http://ville-chatillon.fr)



EN PARTENARIAT AVEC LE LABEL VERS LES ÉTOILES



Du 15 au 20 mars 2021
Expositions - animations - initiations





Afin de garantir l'expression du pluralisme et de permettre aux habitants de connaître les différents points de vue des élus sur les affaires communales, un espace d'expression est proposé. Les textes publiés engagent la seule responsabilité de leurs auteurs.

UDI / LE CENTRE DROIT / CHÂTILLON 2030

Voici les sujets qui retiennent prioritairement notre attention en ce moment :

-Sécurité : la mise en place d'une structure locale de « rappels à l'ordre » relatifs à des comportements inappropriés est certainement une bonne idée. Cela ne dispense pas de signaler au Procureur les faits les plus graves. La prévention ne peut être exclusive de la répression.

-Vélo : les cyclistes doivent pouvoir circuler sans appréhension, les piétons et les automobilistes aussi. Nous proposons que la Ville communique régulièrement sur les comportements adéquats. Et qu'une séparation pistes vélos/ espaces piétons soit réalisée à l'arrêt du tram Centre de Châtillon.

-Urbanisme : la modification du PLU permettra de freiner les constructions dans les zones des ARUES et de l'ONERA et de préparer des aménagements cohérents. Nous réclamions ces mesures depuis quatre ans. Vous pouvez compter sur ma présence régulière à votre écoute dans la ville et au Conseil Municipal.

Alain GAZO

Conseiller territorial Vallée Sud-Grand Paris,
Conseiller municipal chatillon2030@gmail.com

TRIBUNE DE M. DAVID LEFÈVRE

La gestion de la Caisse des Ecoles, prétendument opaque, avait fait l'objet de vives controverses durant la dernière campagne des élections municipales.

Depuis, les autorités de contrôle ont validé les comptes, largement excédentaires, sans aucune réserve, et mon successeur Adjoint à l'Education a même repris mon projet de campagne d'adhésion auprès de toutes les familles châtilloises, présenté, rappelons-le, il y a plus d'un an au Conseil d'administration !

D'ailleurs, qu'il s'agisse du projet anti-gaspillage à l'école Joliot-Curie, du remplacement des tribunes au théâtre, de la rénovation du cinéma, de l'installation de bornes de recharge de véhicules électriques, de la transformation de la contre-allée de la D906 en Vélorue, de l'implantation d'un parking vélo sécurisé au métro..., l'ensemble de ces projets sur lesquels communique largement aujourd'hui la majorité actuelle, ont en fait été initiés, travaillés et financés par l'équipe municipale précédente, pourtant vilipendée jusqu'à la caricature sur la page d'à côté.

L'enjeu pour la municipalité actuelle est désormais d'apporter la démonstration qu'elle est en capacité de mettre en oeuvre son propre programme, sans hausse d'impôts, comme elle s'y est engagée.

David LEFÈVRE

Conseiller municipal d.lefevre@chatillon92.fr

TRIBUNE DES ÉLUS DE LA DROITE ET DU CENTRE

Une quatrième modification du Plan Local d'Urbanisme (PLU) vient d'être soumise à enquête publique.

Nous savons que les villes évoluent au gré des mutations sociales, des conjonctures économiques, sanitaires, des progrès technologiques et des nouveaux besoins.

C'est pourquoi nous avons accueilli la proposition de modifier le PLU comme une belle opportunité.

Mais quelle déception de constater le peu d'ambition de cette modification pour Châtillon !

Plusieurs questions se posent :

Dans quel projet urbain s'inscrivent ces propositions ? Pourquoi ne pas s'être saisi de cette opportunité pour développer un réel projet axé sur le long terme ?

Sans cette vision globale à 20-30 ans du développement de la commune, vision pourtant nécessaire à la prise de décisions, celles-ci ne seront que des traitements opportunistes et sans cohérence de ces dernières grandes zones de Châtillon.

Nous notons que pour un hypothétique lycée, il est prévu, dans cette période particulièrement difficile, de geler pendant 5 ans la zone des ARUES, au détriment de ses habitants et de ses entreprises, en interdisant à ces dernières toute possibilité de se développer ou de faire évoluer leur activité.

Bien que le projet d'un éventuel lycée ait justifié ce gel, aucune étude ne vient l'étayer. Dans quel délai, quel coût pour la ville et quelle pertinence quand les inflexions démographiques projetées par la Région sont à la baisse ?

Vos conseillers municipaux :

Anne-Christine BATAILLE, conseillère départementale

ac.bataille@chatillon92.fr

Thierry BRACONNIER t.braconnier@chatillon92.fr

Valérie DEVAY v.devay@chatillon92.fr

Pourquoi le projet de végétalisation et d'augmentation des espaces consacrés à la nature et à l'environnement est-il si peu ambitieux ? Repenser la place de la voiture dans les constructions et donc baisser les normes de stationnement, pourrait contribuer à renforcer les timides propositions écologiques.

Suite à la précédente modification du PLU, le règlement en vigueur aujourd'hui prévoit déjà sur la zone des ARUES une mixité fonctionnelle avec une part de bureaux diminuée, une augmentation significative de la part des logements, y compris sociaux, des activités artisanales, commerciales, des espaces verts, une réduction des hauteurs et la programmation d'équipements publics dont une école.

C'est pourquoi nous nous interrogeons sur la finalité de cette 4^{ème} modification qui, en dehors de quelques mesures contribuant à majorer la part des espaces verts, bloque toute possibilité de développement ou d'évolution sur la zone des ARUES.

Vouloir maîtriser ce « potentiel d'évolution et de transformation » sans justification particulière en gelant les terrains pour une durée de 5 ans dans l'attente de « l'approbation par la commune d'un projet d'aménagement global », est préjudiciable à l'intérêt général !

La commune pourrait se retrouver dans une situation financière périlleuse si elle devait procéder aux acquisitions foncières.

Ce risque se rajouterait à celui du financement, plusieurs dizaines de millions, nécessaire à l'achat du terrain que la ville doit fournir pour la construction d'un lycée.

Verrons-nous alors les impôts locaux augmenter ou bien les constructions se densifier pour financer tout cela ?

Sur ces sujets rien n'est dit et la navigation à vue continue !

Carole GUILLERM, députée-suppléante

c.guillerm@chatillon92.fr

Sylvie LAFFORE-MYSLIWICE s.laffore@chatillon92.fr

Peggy NICOLAS p.nicolas@chatillon92.fr

 Afin de garantir l'expression du pluralisme et de permettre aux habitants de connaître les différents points de vue des élus sur les affaires communales, un espace d'expression est proposé. Les textes publiés engagent la seule responsabilité de leurs auteurs.

J'AIME CHÂTILLON

Une équipe municipale qui agit concrètement pour les Châtillonnais

En 9 mois, la nouvelle équipe municipale a réellement tourné une page pour Châtillon et engagé des actions qui ont un impact sur votre quotidien. Il nous a paru important de vous présenter quelques-unes de ces réalisations pour construire, ensemble, le Châtillon de demain.

Pour un cadre de vie de qualité

- Notre premier engagement de campagne est rempli avec la modification en cours du Plan Local d'Urbanisme. Nous avons souhaité mettre fin à la bétonisation de notre ville et à la permissivité de règles d'urbanisme faisant la part belle aux promoteurs. Plus de végétalisation, préservation de nos zones pavillonnaires et de nos dernières réserves foncières notamment pour un futur lycée aux Arues.
- C'est aussi la fin du laisser-faire autour des chantiers et des zones de livraison avec une interpellation formelle des promoteurs et des commerçants ne respectant pas la sécurité et la tranquillité des riverains. Une charte du cadre de vie permettra à tous de s'engager formellement.

Pour une ville sûre et propre

- Nous avons renforcé la présence policière et ouvrirons d'ici l'automne l'antenne de police municipale à la sortie de la station Châtillon Montrouge, en coordination avec toutes les forces de police : nous travaillons à une véritable sécurité de proximité !
- Châtillon est la première ville des Hauts-de-Seine à mettre en place une Commission de rappel à l'ordre, dispositif en lien avec le Parquet et la Police Nationale. Cette instance opérationnelle sur les incivilités du quotidien va permettre d'agir concrètement en prévention de la délinquance.
- Nous avons assermenté les agents de la brigade verte pour lutter contre les incivilités sur l'environnement. Tolérance 0 pour les déchets sauvages, les déjections canines. Prévenir mais aussi agir !

Pour une ville qui protège et accompagne ses habitants

- Nous préparons un centre de vaccination contre la Covid-19 pour Châtillon-Malakoff et ce en complément d'opérations de dépistage régulières sur la ville. Nous accompagnons nos seniors avec un numéro unique pour les guider dans l'accès à la vaccination.
- Nous menons des actions inédites en faveur des droits des femmes avec des opérations de sensibilisation les 25 novembre et 8 mars

et la venue du Bus Santé Femmes en janvier.

- Nous lancerons fin mars le dispositif « Ma seconde chance » pour lutter contre le décrochage social et scolaire en direction des 16/25 ans.
- Des actions de solidarité régulières sont également menées pour accompagner nos habitants fragiles ou isolés pendant la crise : les « boîtes solidaires » pour les plus démunis, le coffret gourmand aux aînés et un programme d'animations de Noël adapté au contexte sanitaire.

Pour une ville qui fait place à la nature

Le bien-être de toutes et tous dépend aussi de la volonté de rendre notre ville plus verte et plus agréable :

- des plantations d'arbres ont commencé : en partenariat avec le CD92 pour replanter les platanes coupés l'été dernier, remplacés par des espèces fleuries, et pour élargir les pieds d'arbres afin de réduire la part du bitume sur nos trottoirs, plantation d'une première mini-forêt urbaine pour lutter contre les îlots de chaleur ;
- ouvertures prochaines d'un jardin partagé de 800m² et du jardin pédagogique au parc Malraux, revégétalisation complète de l'esplanade Maison Blanche pour l'été 2021 pour un véritable lieu de vie et projet de refuges LPO dans la ville.

Pour des mobilités douces dans la ville

- Autre promesse tenue, nous avons adhéré au Vélib' et installerons 6 stations à l'été 2021 ; bientôt la pose d'une centaine d'arceaux à vélos et d'une consigne sécurisée près du métro ; et nous œuvrons pour la multiplication des pistes cyclables en lien avec le territoire et le département.
- Nous avons installé 24 bornes de recharge électrique sur la voie publique pour favoriser l'utilisation de véhicules électriques et réduire notre empreinte carbone.
- Châtillon intégrera enfin la Zone à Faibles Emissions de la métropole en juin 2021, levier d'action efficace contre le changement climatique.

Pour une ville amie des enfants

- Châtillon est candidate au titre de « Ville Amie des Enfants » en partenariat avec l'UNICEF. C'est un partenariat en faveur des droits des enfants dans toutes nos politiques publiques : petite enfance, éducation, jeunesse.
- Nous avons relancé la Caisse Des Ecoles

pour donner leur place aux familles châtillonnaises dans ce dispositif de solidarité en totale transparence.

- Nous avons lancé un plan anti-gaspillage dans les cantines scolaires pour réduire le gâchis alimentaire, engager une démarche zéro déchet et à terme développer le bio et les circuits courts.

Pour une ville qui promeut la culture et soutient ses commerçants

- Un plan de rénovation du cinéma a été voté pour permettre aux habitants de retrouver cet équipement culturel enfin modernisé, avec en plus un soutien aux artistes via un projet de fresque en cœur de ville.

- Nous soutenons nos commerçants dans la crise : promotion du click et collecte et de l'achat local, lancement d'une plateforme de livraison à vélo 100% châtillonnaise, convention avec la CCI.

Pour une ville où la démocratie s'exprime

- Nous lançons au printemps des Conseils de quartier pour une véritable démocratie participative ; nous mettons en place un comité extra-municipal de l'urbanisme composé de Châtillonnais associés aux projets d'aménagement.
- Nous avons mis en place une véritable transparence et une critères dans l'attribution des logements, avec la présence d'un élu d'opposition et d'associations de solidarité.
- L'opposition est désormais représentée dans les instances clés de la ville, en particulier la commission d'appel d'offres est présidée par un élu d'opposition ; et nous avons installé une fonction de déontologue en lien avec nos engagements sur l'éthique.

Pour une équipe municipale proche des Châtillonnais

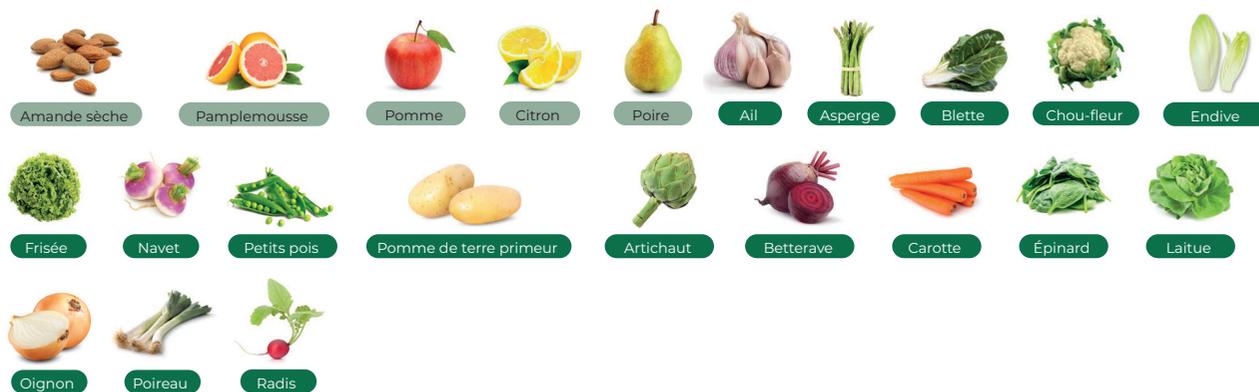
Conseil municipal retransmis en direct, rencontres de la Madame la Maire avec les habitants dans les quartiers et visite chaque vendredi midi dans une école de la ville, session mensuelle Facebook live pour répondre en direct aux questions des Châtillonnais : vos élus sont à l'écoute de vos préoccupations.

Depuis juillet 2020, Châtillon s'éveille, se réinvente, évolue plus que jamais. Nos élus agissent au quotidien et tiennent leurs engagements pour que les Châtillonnais aiment vivre à Châtillon, parce que nous aimons Châtillon.

<p>Lundi 22 mars</p> <p>*Sauté de dinde/Cabillaud beurre échalote Gratin de blettes et pdt Port salut/Chèvreline <u>Poire bio</u></p> <p>Baguette & beurre/Yaourt blanc aromatisé</p>	<p>Mardi 23 mars</p> <p>Iceberg, emmental vinaigrette Saucisse fumée/Aiguillette saumon meunière Choux verts & carottes braisés <u>Fromage frais sucré bio</u></p> <p>Viennoise/Compote pomme banane</p>	<p>Mercredi 24 mars</p> <p>Friand au fromage Normandin de veau aux herbes/Poisson bordelaise Haricots plats persillés <u>Yaourt brassé vanille bio</u></p> <p>Crostatine chocolat/Banane</p>	<p>Jeudi 25 mars</p> <p>Menu végétarien <u>Omelette</u> <u>Épinards branches bio</u> béchamel Cantal/Carré de l'est à la coupe <u>Pomme bio</u></p> <p>Pain de mie & pâte à tartiner/Lait</p>	<p>Vendredi 26 mars</p> <p><u>Concombre bio</u> vinaigrette ***Curry de colin au lait de coco Semoule aux courgettes <u>Fromage blanc nature bio</u></p> <p>Baguette & milanette/Jus multifruits</p>
<p>Lundi 29 mars</p> <p>Menu végétarien <u>Carotte, chou blanc bio</u> Emmental vinaigrette Quinoa, pois chiche, carottes, aubergines épices cajun <u>Yaourt blanc aromatisé</u></p> <p>Baguette & beurre/Compote pomme poire</p>	<p>Mardi 30 mars</p> <p>Poulet rôti/Falafels <u>Broccoli bio</u> béchamel Tomme noire à la coupe/Rouy à la coupe Kiwi <u>Pain bio</u></p> <p>Pain de mie & confiture fraise/ Fromage blanc nature</p>	<p>Mercredi 31 mars</p> <p>Radis beurre Tomates farcies/Paupiette saumon <u>Riz bio créole</u> <u>Fromage frais sucré bio</u></p> <p>Rocher coco/Lait</p>	<p>Jeudi 1^{er} avril</p> <p>Menu ch'ti Carbonnade flamande (bœuf)/ Merlu sauce hollandaise Rösties <u>Yaourt nature ferme de Vitain</u> Gaufre liégeoise</p> <p>Baguette & fromage fondu/Jus d'orange</p>	<p>Vendredi 2 avril</p> <p><u>Duo de carottes & courgettes</u> <u>râpées bio</u> vinaigrette ***Filet de cabillaud beurre échalote Purée de potiron <u>Fromage blanc nature bio</u></p> <p>Viennoise/Banane</p>
<p>Lundi 5 avril</p> <p>JOUR FÉRIÉ</p>	<p>Mardi 6 avril</p> <p>Concombre à la crème (G5) Lasagne de bœuf/Lasagne saumon <u>Yaourt aromatisé citron bio</u></p> <p>Viennoise/Compote pomme coing</p>	<p>Mercredi 7 avril</p> <p><u>Rémoulade de chou curry bio</u> Saucisse Toulouse/Poisson béarnaise <u>Lentilles bio</u> <u>Fromage blanc nature bio</u></p> <p>Gaufre flash/Banane</p>	<p>Jeudi 8 avril</p> <p>Cordon bleu/Poisson pané Jardinière de légumes Vache picon/Saint nectaire Gâteau à la carotte du chef & chocolat</p> <p>Baguette & barre chocolat/Lait</p>	<p>Vendredi 9 avril</p> <p>Menu végétarien Mâche, tomate, feta vinaigrette Boulgour, flageolets, carottes à la marocaine <u>Fromage frais aromatisé bio</u> <u>Pain bio</u></p> <p>PDM & emmental/Jus de pomme</p>
<p>Lundi 12 avril</p> <p><u>Steak haché</u> au jus/Steak soja Poêlée d'haricots plats, pdt, aubergines Emmental coupe/Saint paulin <u>Poire bio</u> <u>Pain bio</u></p> <p>Baguette & confiture fraise/ Fromage frais nature</p>	<p>Mardi 13 avril</p> <p>Carottes râpées bio vinaigrette Pavé de saumon carbonara Coquillettes aux petits légumes Velouté aux fruits mixés</p> <p>Viennoise/Compote pomme abricots</p>	<p>Mercredi 14 avril</p> <p>Crêpe au fromage Paupiette de veau grand-mère/ Poisson meunière Cordiale de légumes avec pdt <u>Yaourt brassé nature bio</u></p> <p>Pain de mie & fromage fondu/ Jus d'orange</p>	<p>Jeudi 15 avril</p> <p>**Guardiane de bœuf/Cabillaud sœ tomate <u>Blé aux courgettes bio</u> persillées Mimolette à la coupe/Petit louis <u>Pomme bio</u></p> <p>Céréales trésor/Lait</p>	<p>Vendredi 16 avril</p> <p>Menu végétarien italien <u>Tomate bio</u> vinaigrette balsamique Pizza 3 fromages (chèvre, mozza, emmental) & salade verte <u>Fromage blanc</u> stracciatella</p> <p>Baguette & pâte à tartiner/ Compote pomme framboise</p>
<p>Lundi 19 avril</p> <p>Curry de veau / Curry de lieu Boulgour aux carottes Fol épi <u>Orange bio</u></p> <p>Baguette & beurre/Lait chocolat</p>	<p>Mardi 20 avril</p> <p>Menu végétarien <u>Concombre bio</u> à la crème ciboulette Tortilla, pdt, œuf, tomate, oignons & salade verte <u>Yaourt vanille bio</u></p> <p>Pain de mie & edam/Jus de raisin</p>	<p>Mercredi 21 avril</p> <p>Radis beurre Tajine de <u>boulettes de bœuf</u> <u>bio</u>/Tajine cabillaud Semoule <u>Fromage frais nature bio</u></p> <p>Muffin chocolat/Compote pomme</p>	<p>Jeudi 22 avril</p> <p>Emincé de porc au jus/Saumon estragon Courgettes jaunes et vertes persillées Vache qui rit Glace vanille/chocolat</p> <p>Baguette & barre chocolat/ Fromage blanc nature</p>	<p>Vendredi 23 avril</p> <p>Iceberg, croustons vinaigrette Gratin de poisson aux crustacés <u>Épinards en branches bio</u> béchamel <u>Yaourt aromatisé citron bio</u></p> <p>Viennoise/Banane</p>
<p>Lundi 26 avril</p> <p>*Sauté de dinde moutarde à l'ancienne/Merlu sauce safranée Chou romanesco et pdt persillés Pointe de brie à la coupe <u>Poire bio</u></p> <p>Pain de mie & confiture abricots/Lait</p>	<p>Mardi 27 avril</p> <p><u>Chou blanc, tomate bio</u> emmental vinaigrette ***Filet de lieu beurre blanc Blé aux petits légumes <u>Fromage blanc nature bio</u></p> <p>Baguette & saint paulin/Jus multifruits</p>	<p>Mercredi 28 avril</p> <p>Roulade volaille cornichon/Œufs durs mayonnaise Normandin de veau jus/ Boulettes de soja tomate <u>Macaronis bio</u> & emmental râpé <u>Gélinifé chocolat</u></p> <p>Viennoise Banane</p>	<p>Jeudi 29 avril</p> <p>Menu végétarien Moussaka de légumes (Aubergine, pdt) & tofu du chef Gouda à la coupe <u>Pomme bio</u></p> <p>Baguette & pâte à tartiner/Yaourt blanc nature</p>	<p>Vendredi 30 avril</p> <p><u>Concombre bio</u> vinaigrette Quenelle de brochet sauce aurore <u>Riz et haricots verts bio</u> <u>Fromage frais aromatisé</u></p> <p>Biscuit BN /Compote pomme pruneaux</p>

Les menus sont susceptibles d'être modifiés sous réserve des approvisionnements - La liste des allergènes est consultable sur le site : ville-chatillon.fr
Viande bovine, porcine : née, élevée et abattue en France : * Volaille Label Rouge - ** Race à viande - *** Pêche responsable
Produit local : Vert - Mot souligné : bio

 **LES FRUITS ET LÉGUMES DE SAISON**



 **ETAT CIVIL****Bienvenue**

Ayal ABDELHAFIZ · Liza ABED TORRE · Ahmed ABOUBACRINE · Émile AMELIN · Timéo ANDRIAMBELO · Chahine BABA HAMED · Hélène BALLOUT COMTE · Erica BAYLE CHAUFFRIASSE · Louis BEAUCHET · Ella BEN HASSEN · Sofia BERRADA · Lorena BORDEI · Anna BORDIER · Luka BOREAU · Lucia BOREL · Hana BOULKRADECHE · Edward BSHARA · Gabin BURKLÉ · Moctar CAMARA · Sacha CARLIER · Lison CASTEL · Aylan CHAOUADI · Aurore CHASSAGNE · Mia CHEAH · Meïra CHRIQUI · Hisae COQUILLARD · Marine COSTE · Matéo DA SILVA PINTO · Raïssen DABOUBA · Stéphane DANDOY · Wassil DAOUDI · Jayleen DIN EBOUMBOU · Mélina DOSSIN · Ella DUHAUTPAS · Jade EID CHEVALARIAS · Hortense FELICE LANGEVIN · Sohann FERON CADERBY · Younes FRIAA · Jöy FROT · Enzo GAGNIARD · Antoine GUIGUET-DORON · Gaël GUIOT SALCEDO · Jenna HAMANE DI PIETRO · Imran HARMAK · Elyas HÉDARALY · Valèntina HUET · Mastan KAFI · Salah KEBIRI · Leyna KHORCHID · Yasmine LADGHEM-CHIKOUCHE · Camille LAIZET · Ehmna LOBE BEBEY · Haizia MAHFOUD · Lya MÉNARDIN MEDINA · Alba MONBORGNE CHAUVIN · Gabin MONFERMÉ · Gaspard MORLOT · Thalia NEICU · Jad OUERCHFANI · Luciana PARRA PEREZ · Tom POISSON · Axel RADIGOIS BAGHDADI · Tiana RIGOLET · Valentina RIGUET · Hugo ROSATI · Diariatoulaye SANKHARE · Mahya SANOGO · Daphné SEGNIGAN · Lilia SPENCER · Léo SPILMANN · Dimitri STOJANIC · Léon SUEUDOIS · Axel TANGUY DIAZ · Anouche TEIXEIRA ATMACA · Alya-Pauline TOURE · Lucas TUFFENIS · Malo VIET WERLER · Jules VILLAIN · Jean WERNER

Vœux de bonheur

Mehdi BENSLIMANE et Hssane EL ALAOUI · Denis BRÛLÉ et Anne WONG · Olivier GAILLARD et Monica BELISARIO PINEDA ·

Dates des prochains conseils municipaux

Les séances sont diffusées en direct sur le site internet et la page Facebook de la Ville.
· Mercredi 17 mars 2021 / Mercredi 19 mai 2021

 **NUMÉROS D'URGENCE**
POMPIERS : 18
POLICE : 17
URGENCE MÉDICALE : 15
URGENCES DENTAIRES
01 47 78 78 34

Ouverture de la Mairie

Les horaires sont disponibles sur le site internet de la Mairie.
ville-chatillon.fr / Tél. 01 42 31 81 81
Les adjoints de Madame La Maire reçoivent sur rendez-vous :
mairie@chatillon92.f

Sylvain GUILLOIN et Stéphanie MOURAVA · Jean LECOQ et Raksmeï POV · François-Xavier RIU et Aghate MARCON · Julien VANHAREN et Dominika BEHRENDT

Condoléances

Philippe AKA · Yvette ATTOU veuve GUY · Margarethe BADER veuve PELLICER · Huguette BAILLEUX veuve BRIDET · Madeleine BARDARY veuve BRIERE · Véronique BERNARD épouse LABIADH · Anna BEVILACQUA veuve CHIOFALO · Henriette BLANC épouse LÉGER · Marcel BOUGIE · Pierrette BRUDIEUX veuve LAMBY · Yan CARRÉ · Chantal CHANTEPIE · Ginette CHESNEAU · Renée CHEVALLIER veuve GEORGIN · Vincent CHIOFALO · Gabrielle DANGOS · Christiane De BERCEGOL De LILE veuve LÉ VAN KIÉM · Jean-Claude DEVRUE · Germaine DIDIER veuve SUAVIN · Mireille DUBUREAUX veuve MAMBRUN · Pierrette DUPUIS épouse TIBERGHEN · Roland FOUCCART · Jean GUIBERT · Gérard HEMMER · Yoann HERVÉ · Jacques IMBERT · Rosine LE MEST épouse VIGNAUD · Colette LEFEBVRE veuve CLAUDON · Gilberte LEJEUNE veuve MARCHAND · Denise LEPRETRE veuve LETOURNEUR · Daniel LEVEUGLE · Gilles MAGNOL · Huguette MASSON · Patricia MAUGER · Dorise MICHEL · Andrée PARMENTIER · Denise PIERRE veuve GROSJEANNE · Valère PINVILLE · Marie-Josèphe POIRIER veuve De KERMERCHOU · Maria PORTALEZ DA SILVA · Geneviève POULAIN veuve DE NAUW · Edith QUÉMÉNER veuve YAPI · Ange RAMOND · Louis RICHARD · Sylvaine ROUSSEAU · Olivier SABOURAU · Daniel SÉROT · Jacqueline SOUANIN · Henriette VELLAT veuve MUZI · Michelle VON DER HEYDEN veuve FRADIN De la RENAUDIÈRE

**PHARMACIES DE GARDE****Dimanche 28 mars**

Pharmacie de l'Aérospatiale
39, boulevard de Vanves
à Châtillon
Tél. 01 42 53 39 10

Dimanche 4 avril

Pharmacie Berthelot
20, avenue Marcellin Berthelot
à Châtillon
Tél. 01 42 53 79 47

Lundi 5 avril

Pharmacie du Marché
40, rue Gabriel Péri
à Châtillon
Tél. 01 46 56 87 86

Dimanche 11 avril

Pharmacie Zaiter
40, rue Boucicaut
à Fontenay-aux-Roses
Tél. 01 46 61 10 09

Dimanche 18 avril

Pharmacie Scarron
47, rue des Besnard
à Fontenay-aux-Roses
Tél. 01 47 02 89 72

Dimanche 25 avril

Pharmacie du Marché
70, rue Boucicaut
à Fontenay-aux-Roses
Tél. 01 46 61 10 23

Samedi 1^{er} mai

Pharmacie de la Mairie
5, place de la Libération
à Châtillon
Tél. 01 42 53 09 39

Dimanche 2 mai

Pharmacie du Carrefour
119, avenue Gabriel Péri
à Fontenay-aux-Roses
Tél. 01 43 50 19 02

Samedi 8 mai

Pharmacie Boucicaut
104, rue Boucicaut
à Fontenay-aux-Roses
Tél. 01 47 02 39 31

Dimanche 9 mai

Grande Pharmacie de la Poste
11, avenue de Paris à Châtillon
Tél. 01 46 56 92 24

Le **Docteur Marie-Claude Isnard**, domiciliée au 26 avenue Marcellin Berthelot, prendra sa retraite à compter du 31 mars 2021, après des années de soins au service des Châtillonnais et des Châtillonnaises. Nous lui souhaitons de vivre pleinement cette retraite bien méritée.

Bienvenue à nos nouvelles entreprises châtilloises



AMEUBLEMENT
LA COMPAGNIE DU LIT
 25 avenue de Verdun
 Tel : 01 58 35 50 43
chatillon@lacompaniedulit.com



COIFFEUR/BARBIER
CHEZ CHARLOT
 2 place de l'église
 Tel : 09 86 34 60 78
salonlaloge@gmail.com
 Réservation en ligne sur planity.com



CHOCOLATIER
LE COIN GOURMAND
 11 avenue de Paris
 Tel : 01 57 63 87 12



BOULANGERIE/PÂTISSERIE
ETINCELLE DE GOURMANDISE
 5 rue de la Mairie
 Tel : 01 40 84 82 19
yann@etincelledegourmandise.fr

Permanence hebdomadaire du service commerce et attractivité

Désormais, les commerçants et les entreprises châtilloises pourront bénéficier d'un accueil pour répondre à leurs questions et les aider dans leurs démarches administratives. Cette permanence se tiendra chaque lundi sur rendez-vous (n.quievreux@chatillon92).



DEPANNAGE INFORMATIQUE
SOLUTION26
 23 avenue de la République
 Tel : 01 43 94 26 16
 ou 06 45 81 24 41
www.solution26.fr
contact@solution26.com



RESTAURATION
FIVE PIZZA
 86/88 avenue de Paris
 Tel : 01 47 35 19 02



RESTAURATION
STEET FOOD CANAILLES
 49 boulevard de Vanves
 Tel : 06 20 60 49 21
pamacoa.restaurant@outlook.fr



PLOMBERIE DOMOTIQUE
ART CONSTRUCTIONS
 21 rue de la Mairie
 Tel : 06 79 42 42 80
lionel.tikline@art-constructions.fr



RESTAURATION
CHICKEN CORP
 22 rue Gabriel Péri
 Tel : 09 82 46 19 20



DECORATRICE D'INTERIEUR
COMME UNE ENVIE DE DECO
 Tel : 06 62 87 65 75
www.enviesdeco.fr
contact@enviesdeco.fr



NOS CONDOLÉANCES

Hommage au Docteur Devrue

Nous avons appris avec tristesse le décès du Docteur Jean-Claude Devrue à l'âge de 83 ans, survenu le 24 décembre dernier des suites d'une infection consécutive à la Covid qu'il avait contracté de façon sévère au printemps. Il était encore, il y a quelques semaines auprès de ses patients à qui il a voué sa vie. Le jeune diplômé des hôpitaux de Paris s'installe dès 1968 au 110 rue Pierre Brosolette à Châtillon. Pendant 52 ans, son professionnalisme, sa grande disponibilité, son dévouement, son écoute, sa pédagogie et son humour seront appréciés de plusieurs générations de patients châtillois, souvent devenus des amis. Dans son cabinet, il consacrait à chacun toute l'attention nécessaire, et aussi on pardonnait le temps un peu long passé en salle d'attente. Parler de son dévouement, c'est rappeler aussi le temps passé certains dimanches pour visiter ses malades hospitalisés. Pour tout cela, pour le médecin de famille que vous avez été, merci Docteur Devrue.

Ce texte a été rédigé par les patients du docteur Devrue.



CHÂTILLON

Dans un quartier calme, à proximité du tramway «Centre de Châtillon». Appartement 3 pièces de 57m² au 3^{ème} étage avec ascenseur. Il est composé d'une entrée, d'un séjour avec cuisine semi-ouverte, 2 chambres, SDB, WC et cave.

339 000 €

Réf : 5130



CHÂTILLON

Dans le vieux bourg, à 450 mètres du tramway «Centre de Châtillon» et à proximité directe des commerces, dans une résidence calme et sécurisée, superbe Appt traversant au 4^{ème} et dernier étage SANS ASC. de type 2/3 pièces de 53 m².

353 000 €

Réf : 4744

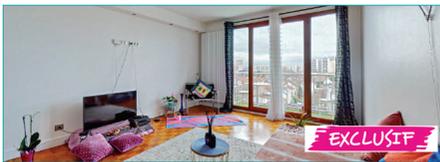


CHÂTILLON

Bel appartement très lumineux de 45m² dans une résidence Franco Suisse de 2016 avec son jardin privatif de 48m². L'Appt se compose d'une entrée desservant un vaste espace de vie, cuisine équipée, salon, 1 ch., SDB avec WC. PKG en s-sol.

355 000 €

Réf : 4972



CHÂTILLON

Situé à proximité du TRAMWAY 6, dans une résidence sécurisée, au 6^{ème} étage. Appartement 3 pièces de 67m² composé: d'une entrée sécurisée, un séjour avec balcon, une cuisine équipée, 2 chambres, SDB, WC. Cave et box en sous-sol.

410 000 €

Réf : 342



CHÂTILLON

En plein Centre ville, à proximité du T6, un appartement 3 pièces d'une surface d'environ 65m². Composé d'une entrée, d'un séjour avec balcon côté copropriété, cuisine ouverte, 2 chambres, SDB avec WC. Cave et parking en sous-sol.

450 000 €

Réf : 4750



CHÂTILLON

Superbe maison individuelle neuve de 108m² sur 325m² de terrain, livré avec des prestations de haute qualité. Carrelage de 90x90, pompe à chaleur, ballon d'eau thermodynamique, WC suspendu, fenêtre en aluminium, plomberie GROHE. Possibilité de choisir entre 3 ou 4 Ch.

945 000 €

Réf : 5015

48, Boulevard de Vanves • 92320 Châtillon • Tél : 01 47 35 00 00 • contact-chatillon@ladresse.com

Nos estimations ne sont pas gratuites*, elles vous coûteront

UN PEU DE TEMPS ET UN CAFE



Découvrez la

CO-ESTIMATION

Co-découverte

nous échangeons sur l'importance de ce projet dans votre vie

Co-visite

nous découvrons ensemble les points forts de votre bien

Co-analyse

nous étudions la concurrence du secteur

Co-construction

nous définissons avec vous l'avis de valeur le plus pertinent

Stéphane Plaza Immobilier Châtillon

53 avenue de Verdun - 92320 Châtillon

Tél. : 01 83 63 60 00

chatillon@stephaneplazaimmobilier.com

f / Stephane Plaza Immobilier Chatillon

stephaneplaza
immobilier

* Aucune contrepartie financière ne vous sera demandée conformément à la réglementation applicable. Estimation de la valeur du bien à la vente. Voir détail en agence.
Commerçant indépendant, membre du réseau Stéphane Plaza Immobilier

Vos produits frais du marché, chez vous en 3 clics

Retrouvez-nous sur
votremarcheadomicile.com



Livraison les mercredis et samedis matin, gratuite au dessus de 60€

CIRCUITS COURTS, EN DIRECT DU PRODUCTEUR, AGRICULTURE RAISONNÉE

888 531 316 R.C.S. Nanterre



josiare Crédits photos: Getty Images. Chaque agence est juridiquement et financièrement indépendante.

NE SOUS-ESTIMEZ PAS CE QUE NOS CONSEILLERS VONT VOUS FAIRE GAGNER.

On ne va pas se mentir, une bonne estimation de votre bien par nos conseillers experts, c'est la garantie d'une vente plus rapide et au prix juste.

N'attendez pas et contactez nos conseillers Guy Hoquet pour estimer votre bien gratuitement.



OUVERT DU LUNDI AU SAMEDI :
20, rue Gabriel Péri - 92320 Châtillon

Tél : 01 47 35 07 35
Fax : 01 47 35 01 55

www.guy-hoquet.com
E-mail : chatillon@guyhoquet.com

- Prix de vente Garanti
- Délai Garanti
- Assistance et Suivi Garantis

Estimations
Offertes